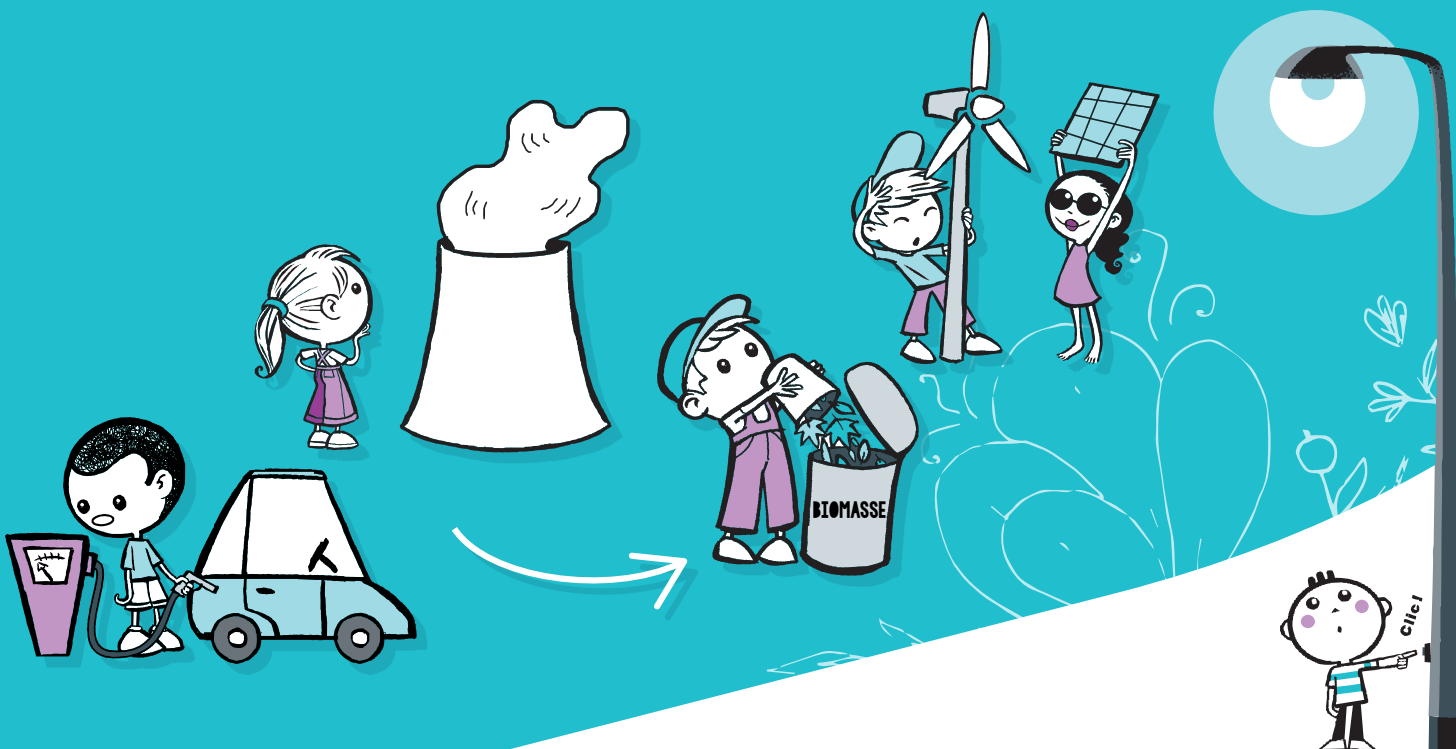


# LES ÉCOLOUSTICS

« MON TERRITOIRE FAIT SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ET MOI DANS TOUT ÇA ? »



**Bougez votre  
créativité !**

CLASSES DE CM1,  
CM2, 6<sup>e</sup> (CYCLE 3)

Un concours sur l'énergie, organisé par le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

En partenariat avec



Avec le soutien de



Sous le haut patronage du



## L'énergie autour de moi

Pour participer au concours Ecoloustics de l'année scolaire 2023-2024, les élèves de cycle 3 doivent produire un support illustrant leurs recherches et travaux pour comprendre d'où vient l'énergie, comment elle est consommée localement et quelles actions peuvent être mises en place pour réussir la transition énergétique.

La participation peut se faire sous différentes formes : bande dessinée, journal, reportage, court-métrage, jeu, site web,... Le support détaillera l'utilisation de l'énergie à l'échelle du territoire (commune) et les solutions possibles pour mieux produire et consommer cette énergie.

Le travail peut porter sur les énergies du passé, celles d'aujourd'hui et de demain ou se focaliser sur la ville/village du futur, plus durable.

Le support peut aborder librement les différents thèmes associés aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques, relatifs à la transition énergétique : enjeux climatiques, mobilité durable, valorisation des déchets, éclairage public, éco-gestes... Il combinera des actions existantes, déjà en œuvre sur le territoire, et des propositions inédites élaborées par les enfants.

Les élèves peuvent notamment échanger avec leur maire pour savoir comment cette transition énergétique est en œuvre dans leur commune. Ils ont aussi la possibilité d'aborder la question de l'énergie dans leur école et les bons gestes à adopter au quotidien.

## Comment participer ?

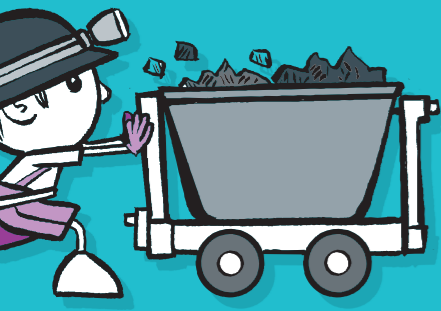
Chaque classe doit se pré-inscrire auprès du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne **avant le 15 décembre 2023**. Les dossiers complets doivent être remis au plus tard le **5 avril 2024**.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves, avec l'appui de leurs enseignants. Toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise) sera refusée par le jury du concours.

Le nombre et le choix des thèmes abordés dans le support produit sont libres. Il peut être présenté sous la forme d'un document écrit et/ou dessiné ou toute autre forme de création originale : jeu de société, maquette, journal de bord, film...

Dans le cas d'une création «en volume», celle-ci pourra être présentée au jury sous forme de photos ou d'une vidéo.

**Le dossier de candidature doit également intégrer des éléments permettant de juger l'implication des élèves dans le processus créatif et de production : photos d'expériences menées en classes, témoignages d'élèves sur le travail conduit (manuscrit), présentation des «coulisses»...**



# IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN

### Une action pédagogique

- > UN TRAVAIL DE CLASSE PARTICIPATIF
- > UNE DÉMARCHE D'INVESTIGATION ET DE RÉFLEXION
- > UNE ACTION TRANSVERSALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- > UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

LES INSCRITS RECEVRONT :

- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ENSEIGNANT" PAR CLASSE
- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ÉLÈVE" PAR ÉLÈVE

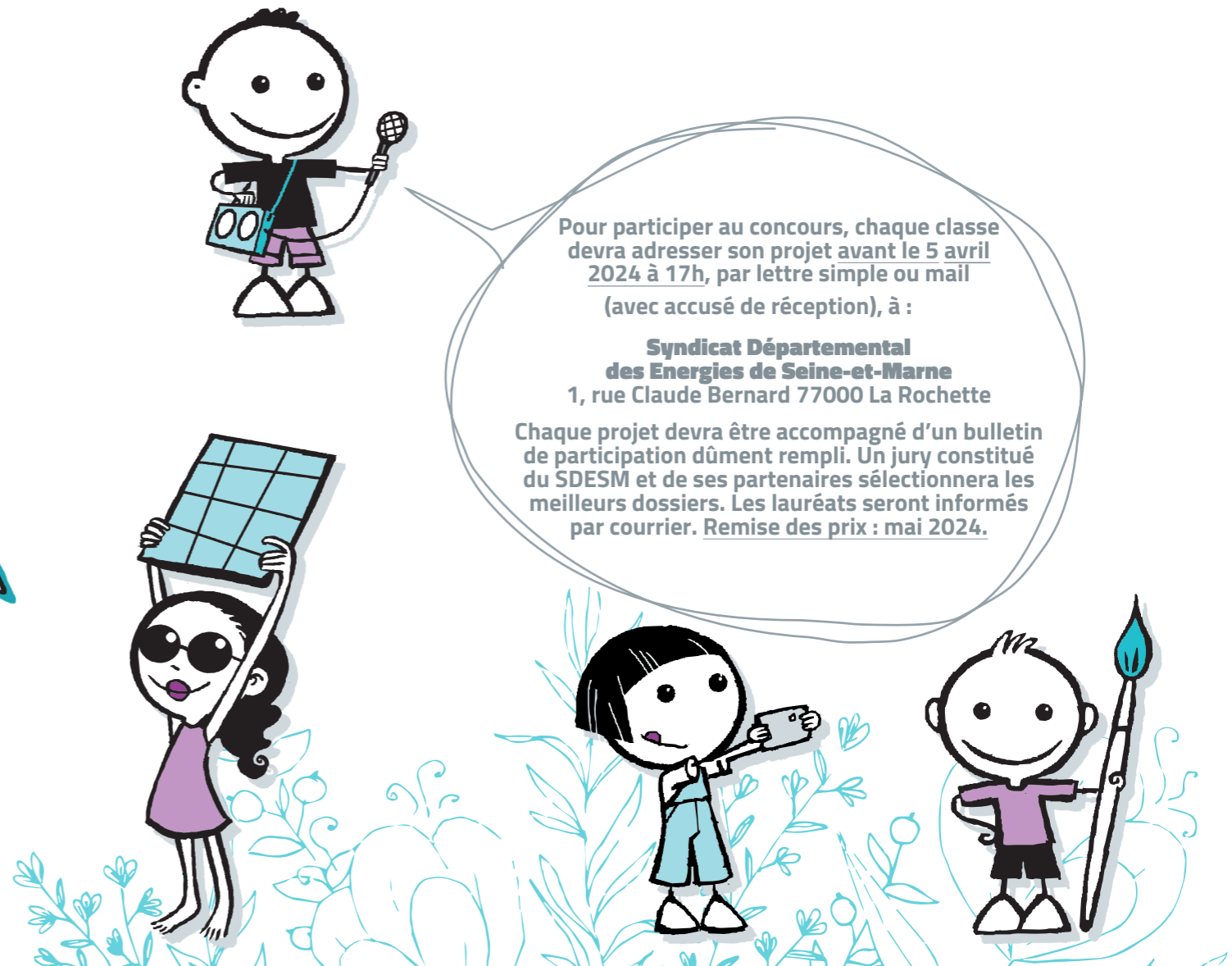
## Un concours départemental et national

Le concours, organisé sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale, s'adresse aux classes de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup> (cycle 3) des écoles et collèges de Seine-et-Marne. Il s'agit d'un jeu gratuit sans objet commercial, proposé par le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne et ses partenaires. Il est organisé en deux temps : concours départemental, puis concours national.

Le concours est doté de trois prix. Chaque niveau (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>) recevra un prix (mai-juin 2024)\*. Dans chaque département, parmi les trois niveaux récompensés, le jury local désignera un lauréat départemental dont la production sera soumise à un jury national. Trois gagnants seront alors sélectionnés en France et invités pour la remise des prix à Paris (juin 2024).

### ET SI VOUS NOUS RENDIEZ VISITE ?

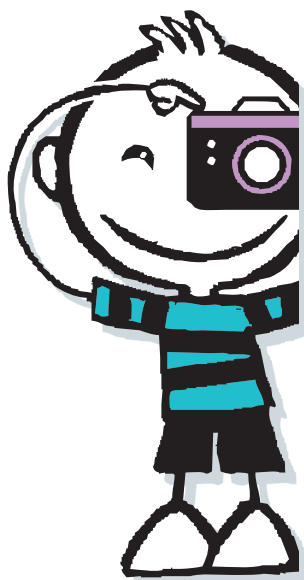
Producteur d'énergies renouvelables, le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne peut organiser sur demande des visites de ses installations (expositions, sites photovoltaïques, stations GNV...) afin d'aider les élèves à appréhender les enjeux de la transition énergétique. Ces visites sont réservées aux classes inscrites au concours. Les frais de transport sont à la charge de l'établissement scolaire concerné.



Pour participer au concours, chaque classe devra adresser son projet **avant le 5 avril 2024 à 17h**, par lettre simple ou mail (avec accusé de réception), à :

**Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne**  
1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette

Chaque projet devra être accompagné d'un bulletin de participation dûment rempli. Un jury constitué du SDESM et de ses partenaires sélectionnera les meilleurs dossiers. Les lauréats seront informés par courrier. **Remise des prix : mai 2024.**



## à noter

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux au **Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne** et à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, association loi de 1901) principalement à des fins d'édition et de communication valorisant le concours et les lauréats.

Les responsables d'établissements autorisent, à titre gracieux, le Syndicat Départemental des

Energies de Seine-et-Marne et la FNCCR à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies, vidéos et tous les articles s'y rapportant. En outre, les classes lauréates devront faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination des organisateurs.

Toutes les informations relatives au concours vous seront transmises par mail à l'adresse indiquée en page 3.

# IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN

Si la réalisation de votre classe ou école est retenue par le jury, l'ensemble des élèves, leur professeur et les accompagnateurs seront invités à la remise des prix lors d'un après-midi récréatif. Les frais de déplacement, de goûter et d'animation seront pris en charge par les organisateurs. Les lauréats retenus au niveau national seront également invités par les organisateurs.

2023

15 DÉCEMBRE  
DATE LIMITE DE  
PRÉ-INSCRIPTION

2024

5 AVRIL

REMISE DES  
DOSSIERS  
AU SDESM

22 AVRIL

REMISE DU MEILLEUR  
DOSSIER À LA FNCCR

MAI-JUIN

REMISE DES PRIX  
DÉPARTEMENTAUX

JUIN

REMISE DES  
PRIX À PARIS



1, rue Claude Bernard  
77000 La Rochette  
Tél : 01 64 79 74 75  
accueil@sdesm.fr  
[www.sdesm.fr](http://www.sdesm.fr)



20 boulevard de Latour-Maubourg  
75007 PARIS  
Tél : 01 40 62 16 40  
Fax : 01 40 62 16 41  
contact@territoire-energie.com  
[www.territoire-energie.com](http://www.territoire-energie.com)